

**Pierre-Olivier RUCHENSTAIN, Directeur Général de la FEPEM, siègera
au Conseil économique, social et environnemental (CESE)**

Paris, le 6 avril 2021 – Suite à la publication au Journal officiel du [décret du 24 mars 2021](#) qui fixe la nouvelle composition de la troisième Assemblée constitutionnelle de la République, le conseil des Présidents de la FEPEM réuni le 31 mars dernier a désigné, sur proposition de la Présidente, Marie Béatrice LEVAUX, le Directeur Général, Pierre-Olivier RUCHENSTAIN, pour siéger en son nom au sein de la prochaine mandature du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

La FEPEM se réjouit d'entrer de plein droit au CESE dans le collège des employeurs. L'attribution de ce siège s'inscrit à la fois dans les préconisations du rapport remis au Premier ministre le 5 mars dernier par Jean-Denis Combrexelle au nom du comité chargé de faire des propositions en vue d'éclairer le Gouvernement sur la future composition du CESE et la [loi organique du 15 janvier 2021](#). En effet, le rôle et le fonctionnement du CESE ont été rénovés afin de renouer pleinement avec sa vocation de représentation des organisations de la société civile. La FEPEM salue cette modernisation de la démocratie participative qui correspond à son engagement au cœur de la vie quotidienne de près de 5 millions de Français.

Pour Marie Béatrice LEVAUX, Présidente de la FEPEM, qui a effectué deux mandats au CESE en qualité de personnalité qualifiée (2010-15, puis 2015-21) : « *Cela traduit l'ouverture du CESE à la société civile. A cet égard, je veux saluer la mandature du Président Patrick Bernasconi dont l'engagement a pleinement participé à la réforme de l'institution promise par le président de la République dès 2017. La FEPEM représente la singularité du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile dont le rôle économique est majeur dans la croissance du pays* ».

Parcours de Pierre-Olivier RUCHENSTAIN :



Né en 1981, Pierre-Olivier RUCHENSTAIN est titulaire d'un Master 2 droit processuel et sociologie du droit à l'IEP de Paris (2006) et du CAPA (2008). Il a débuté sa carrière comme avocat au Barreau de Paris (2008-2010). Il a ensuite été secrétaire général, directeur des services à la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime (2010-2014) ; directeur général de l'UNEC, Union National des Entreprises de Coiffure (2014-2016) ; délégué général de l'ANEM, Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (2016-2019). Il est depuis 2019 Directeur général de la FEPEM.

A propos de la FEPEM

La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 70 ans. Elle représente les 3,4 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,4 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire. En savoir plus : www.fepem.fr

CONTACT PRESSE :

Jean-Christophe GOUX
06.11.73.41.02
jcgoux@fepem.fr